

Nouveau Musée d'histoire naturelle

Délocalisation du Musée d'histoire naturelle dans le dépôt transformé de l'ancien Arsenal à Fribourg, et création d'une nouvelle exposition permanente

Votation populaire du 18 juin 2023



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
www.fr.ch

Votation cantonale
Kantonale Abstimmung

Insérer dans cette enveloppe le bulletin de vote
Stimmzettel in diesen Umschlag einlegen

Sommaire

| | |
|--|----------|
| Présentation de l'objet soumis à votation | 4 |
| Le point de vue du Conseil d'Etat | 8 |
| La question soumise au vote | 8 |
| Le décret | 9 |

Présentation de l'objet soumis à votation

Introduction

Le crédit d'engagement soumis au vote populaire permettra de transformer l'ancien dépôt de l'Arsenal 18 à Fribourg pour accueillir le Musée d'histoire naturelle (MHN), ainsi que d'élaborer une nouvelle exposition permanente. Par 83 voix contre 12 et 2 abstentions, le Grand Conseil a accepté le crédit de 65 488 000 francs le 15 décembre 2022.

Contexte

Fondé en 1824, le MHN occupe le premier étage d'un bâtiment universitaire situé sur le plateau de Pérolles à Fribourg. Il propose plus de 350 activités par an et accueille en moyenne 65 000 visiteurs (ils étaient 7000 en 1973 lors de la première remise en état des locaux). Aujourd'hui, l'infrastructure ne lui permet plus d'accueillir un public toujours plus nombreux dans des conditions suffisantes. Depuis près de vingt ans, tant le Grand Conseil que le Conseil d'Etat ont souhaité la réalisation d'un nouveau bâtiment.

Le MHN joue un rôle central pour l'éveil, la formation et l'information à la nature et à la sauvegarde du patrimoine naturel fribourgeois. Ses collections comprennent plus de 256 000 échantillons de minéraux, roches, fossiles, animaux, plantes et champignons; elles sont des archives de la Terre et du monde vivant; elles témoignent de l'histoire de notre planète et de l'évolution de la biodiversité.

Le MHN donne accès à ses collections pour les besoins de la société, de la recherche et de l'enseignement. Il développe, conserve et étudie ses collections et les met en valeur dans ses expositions. Il conduit de nombreux projets scientifiques et collabore avec les musées et universités suisses. Il répond à diverses demandes concernant la flore et la faune régionales, et participe à la sensibilisation à la biodiversité.

Pourquoi déménager le MHN et créer une nouvelle exposition ?

Le bâtiment actuel est vétuste et souffre d'une infrastructure obsolète ; il n'offre pas de possibilité d'améliorations ni d'agrandissement. Les conditions de travail et de sécurité sont insuffisantes. Cette situation porte atteinte aux activités et à l'attractivité du musée. Les visiteurs ne peuvent plus être accueillis dans des conditions acceptables. L'exposition permanente, qui a plus de 20 ans, ne tient plus compte des avancées des connaissances scientifiques et est dépassée en termes de muséographie.

Le projet de délocalisation et d'élaboration d'une nouvelle exposition permanente permettra de résoudre ces problèmes et de répondre aux exigences d'un musée moderne pour la population de tout le canton et d'ailleurs.



© Zamparo Architectes

Le bâtiment, l'exposition permanente et le jardin

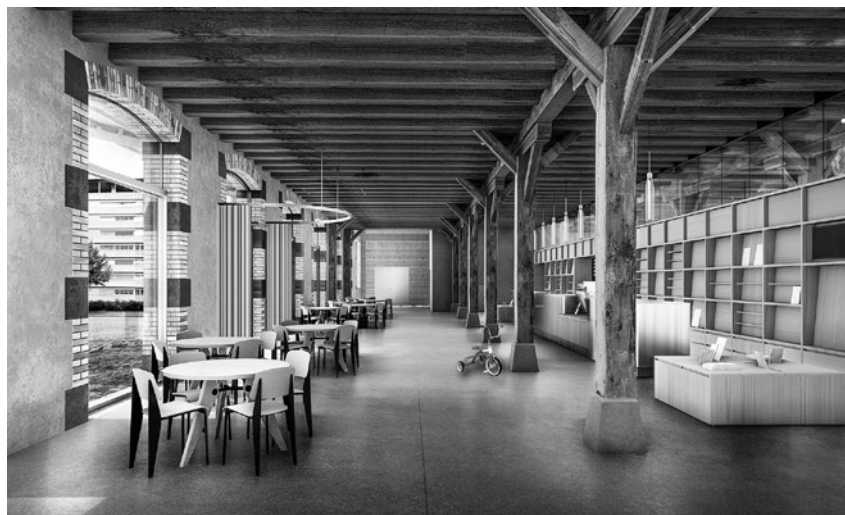
Le bureau fribourgeois Zamparo Architectes a gagné le concours d'architecture international lancé en 2018. Il a ensuite développé le projet jusqu'à l'obtention du permis de construire et la consolidation des coûts. L'enjeu du projet tient dans la sauvegarde d'un bâtiment historique protégé tout en poursuivant quatre objectifs principaux: 1) créer des structures d'accueil et de service au public, 2) offrir des espaces flexibles pour les expositions, 3) réaliser une infrastructure et des installations techniques répondant aux normes et standards actuels ainsi que 4) aménager un jardin public comme un prolongement du musée. La station de soin pour les animaux sauvages n'est pas concernée par le projet et restera sur le site actuel. Pour le stockage des collections scientifiques, le Conseil d'Etat mène le projet d'un centre cantonal de stockage, qui répondra de façon mutualisée aux besoins de nombreuses institutions patrimoniales.

Le projet de nouveau MHN est compact et rationnel. L'ancien dépôt de l'Arsenal construit en 1905 sera rénové et réhaussé. L'ajout de cet étage donnera une tonalité contemporaine au bâtiment dans le respect de la substance historique, et augmentera la surface utile qui atteindra au total 6100 mètres carrés. La surface dédiée au public sera doublée par rapport à la situation actuelle. L'entrée principale ouvrira sur un foyer doté d'un café et d'une boutique. Au rez-de-chaussée, on trouvera une salle polyvalente et un atelier de médiation scientifique et culturelle ainsi qu'une salle de consultation. Aux deux étages supérieurs se déploieront les expositions permanentes et temporaires. Les locaux administratifs et techniques seront concentrés du côté de la route des Arsenaux. Un jardin public accueillant permettra diverses activités muséales.

L'exposition permanente sera interactive et se déclinera au travers de thématiques globales et régionales. Les objets exposés aborderont les grandes questions de la nature telles que les origines de notre planète et le développement de la vie sur Terre. Le public retrouvera des pièces déjà exposées, mais aussi de nouveaux objets-phares. La visite des expositions restera gratuite. Grâce aux nouvelles technologies, des circuits thématiques proposeront des contenus attrayants adaptés aux différents publics.

Le bâtiment rénové se veut exemplaire en matière de durabilité. Les besoins en énergie électrique seront couverts par une installation photovoltaïque en toiture. Le bois, largement utilisé, proviendra des forêts fribourgeoises. A l'extérieur, un soin particulier sera apporté au choix des végétaux afin de créer des espaces de soutien à la biodiversité en

milieu urbain. Ce jardin offrira un lieu convivial de détente et de rencontre. L'usage du parking existant de la Haute école de santé et la Haute école de travail social (bâtiment Mosaïk), agrandi vers le bâtiment du MHN, sera mutualisé.



© Zamparo Architectes

Coûts

Le projet a été conçu pour répondre aux exigences d'un musée actuel. Il a été mené avec une constante préoccupation des coûts, qui sont justifiés et raisonnables en comparaison à d'autres bâtiments muséaux, et tiennent compte de nombreux éléments, comme la complexité de la rénovation d'un bâtiment protégé, l'agrandissement d'un parking, la création d'un jardin et une nouvelle exposition. De plus, le coût total comprend des réserves ciblées qui pourraient si nécessaire être utilisées pour faire face aux incertitudes du marché actuel de la construction.

Le coût total du projet est estimé à 71 068 000 francs, soit 60 285 000 francs pour la rénovation et la construction du bâtiment et 10 783 000 francs pour la conception et la réalisation de l'exposition permanente. Compte tenu du crédit de 5 580 000 francs déjà accordé pour les études préliminaires, le crédit d'engagement s'élève à 65 488 000 francs.

Le point de vue du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat recommande au peuple fribourgeois l'acceptation du décret qui lui est proposé, notamment pour les raisons suivantes:

- La situation du MHN dans le bâtiment actuel est préoccupante en termes de sécurité. Le manque de surface et l'état précaire des locaux et des installations nuisent au bon fonctionnement du MHN et pourraient entraîner d'importants coûts d'entretien et de rénovation. La pérennité du MHN ne peut être assurée que sur un nouveau site qui permettra au musée de se développer à long terme.
- Un musée moderne et performant renforcera l'attractivité du canton et le tourisme. Il offrira des expositions permanentes et temporaires, des activités culturelles et scientifiques ainsi que des prestations de qualité. Cette expérience muséale profitera à l'ensemble de la population fribourgeoise.
- La mission du MHN est de connaître, décrire et assurer la sauvegarde du patrimoine naturel cantonal et, sur la base des connaissances scientifiques, d'aider la population à comprendre la nature et ses enjeux.
- Grâce à la surélévation de l'édifice, le projet valorisera un bâtiment historique protégé et créera, sous la forme d'un jardin public, un espace de découverte de la nature de notre région, un lieu de détente et de rencontre pour tout le monde.
- Le bâtiment qui abritera le MHN sera construit selon le Standard Construction durable Suisse (SNBS) qui garantit un haut niveau d'efficacité sur le plan énergétique, environnemental économique et d'exploitation.
- En d'autres termes, ce projet permettra de répondre à long terme aux exigences d'un musée emblématique du canton, d'investir dans des infrastructures répondant aux besoins et favorisant l'accès de toute la population du canton.

La question soumise au vote

Acceptez-vous le décret relatif au crédit d'engagement permettant la construction du nouveau Musée d'histoire naturelle ?

(Délocalisation et construction du Musée d'histoire naturelle à la route des Arsenaux à Fribourg, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente)

Celui ou celle qui accepte le décret doit voter OUI

Celui ou celle qui refuse le décret doit voter NON

Décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle à la route des Arsenaux à Fribourg, ainsi que de l'élaboration d'une nouvelle exposition permanente

du 15.12.2022

Actes concernés (numéros RSF):

Nouveau: –

Modifié(s): –

Abrogé(s): –

Le Grand Conseil du canton de Fribourg

Vu la loi du 2 octobre 1991 sur les institutions culturelles de l'Etat (LICE);

Vu la loi du 25 novembre 1994 sur les finances de l'Etat (LFE);

Vu le décret du 29 mai 2020 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la délocalisation et construction du Musée d'histoire naturelle à la Route des Arsenaux, à Fribourg;

Vu le message 2022-DICS-42 du Conseil d'Etat du 4 octobre 2022;

Sur la proposition de cette autorité,

Décrète:

I.

Art. 1

¹ Le projet de délocalisation et de construction du Musée d'histoire naturelle à la route des Arsenaux à Fribourg est approuvé.

² Le projet de conception et de réalisation d'une nouvelle exposition permanente au Musée d'histoire naturelle à Fribourg est approuvé.

Art. 2

¹ Le coût de la délocalisation et de la construction du bâtiment est estimé à 60'285'000 francs.

² Le coût de la conception et de la réalisation de l'exposition permanente est estimé à 10'783'000 francs.

³ Le coût total du projet s'élève ainsi à 71'068'000 francs.

⁴ Le crédit d'études de 5'580'000 francs décidé par décret du 29 mai 2020 est utilisé pour les études préparatoires.

Art. 3

¹ Un crédit d'engagement de 65'488'000 francs est ouvert auprès de l'Administration des finances en vue du financement de la délocalisation, de la construction et de l'exposition permanente du Musée d'histoire naturelle à Fribourg.

Art. 4

¹ Les crédits de paiement nécessaires seront portés aux budgets annuels du Musée d'histoire naturelle, sous le centre de charges 3274, et utilisés conformément aux dispositions de la loi sur les finances de l'Etat.

Art. 5

¹ Les dépenses prévues à l'article 3 seront activées au bilan de l'Etat, puis amorties conformément à l'article 27 de la LFE.

Art. 6

¹ Le coût global est estimé sur la base de l'indice suisse des prix de la construction (ISPC) arrêté en avril 2022 et établi à 110.3 points dans la catégorie «Bâtiment – Espace Mittelland» (base octobre 2020 = 100 pts).

² Le coût des travaux de construction sera majoré ou réduit en fonction:

- a) de l'évolution de l'indice ci-dessus survenue entre la date de l'établissement du devis et celle de l'offre;
- b) des augmentations ou des diminutions officielles des prix survenues entre la date de l'offre et celle de l'exécution des travaux.

II.

Aucune modification d'actes dans cette partie.

III.

Aucune abrogation d'actes dans cette partie.

IV.

Le présent décret est soumis au referendum financier obligatoire.

Il entre en vigueur dès sa promulgation.

Le Président: J.-P. DOUTAZ

La Secrétaire générale: M. HAYOZ

Chancellerie d'Etat CHA
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

—
Imprimé sur papier 100% recyclé

Pour de plus amples informations (en français et en allemand):
www.fr.ch/votations